

Renvoi au comité des Finances de l'annonce des administrateurs du district de Domfront (Orne) de la vente de quinze lots de biens d'émigrés, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité des Finances de l'annonce des administrateurs du district de Domfront (Orne) de la vente de quinze lots de biens d'émigrés, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 358;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18316_t1_0358_0000_6

Fichier pdf généré le 04/10/2019

faire passer, nous te l'envoyons, tu voudras bien la remettre au receveur des dons patriotiques.

Nous ferons parvenir à la commission des revenus nationaux l'état des dons patriotiques déposés audit comité, et, leur emploi.

Nous joignons à cet envoi une décoration militaire.

Salut et fraternité.

GIRARD, *agent national et 4 autres signatures.*

c

Les administrateurs du district de Langres [Haute-Marne] se plaignent de ce qu'on laisse manquer de fonds l'hospice militaire de Langres.

Renvoyé aux comités des Finances et des Secours, pour en faire un prompt rapport (57).

5

Les administrateurs du district de Domfront [Orne] félicitent la Convention sur ses principes et sur ses travaux et lui annoncent que quinze lots de biens d'émigrés, estimés 109320 L ont été vendus 332148 L.

Insertion au bulletin et renvoi au comité des Finances (58).

6

Les administrateurs du district d'Évaux, département de la Creuse, font passer à la Convention nationale l'état des dons patriotiques offerts par les citoyens de leur arrondissement, consistant en 1192 chemises, 339 paires de bas, 147 livres trois-quarts de charpie, 31 pièces d'argent, 1003 L 15 s. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (59).

[Les administrateurs composant le directoire du district d'Évaux au président de la Convention nationale, le 9 brumaire an III] (60)

Au président de la Convention nationale,

Nous te prions, citoyen président, de nous servir d'organe auprès de la Convention nationale, pour lui faire connoître les dons patrio-

tiques de ce district; tu en trouveras le détail dans la délibération prise par cette administration le 12 vendémiaire, et cy jointe.

Dis à la Convention que les citoyens de ce district lui sont toujours restés fidèles, qu'ils ont toujours vécu et mourront en républicains; leurs offrandes sont peu considérables; mais ils sont peu fortunés, et ont tout perdu cette année par le fléau de la grele, et l'intempérie des saisons; ces malheurs n'ont fait que ranimer leur confiance dans la convention nationale.

Suivent trois signatures.

[Extrait des registres des délibérations du directoire du district d'Évaux, séance publique du 12 vendémiaire an III] (61)

Vu l'état présenté par Nicolas Souchard désigné par cette administration pour recevoir les offrandes des communes et citoyens de ce district du quel il résulte qu'il a reçu :

Onze cents quatre vingt douze chemises

Trois cents trente neuf paires de bas

Cent quarante sept livres trois quarts, charpi ou paille

Trente une pieces d'argents

Mil trois livres quinze sols en assignats

Une garniture d'habit de boutons

jeaunnes

Treize aulnes et demi de toile

Vingt draps de lits

Deux nappes

Une paire de guettres

Une veste

Trois aulnes un quart de camelot blanc

Trois ceinturons

Un fusil avec sa bayonnette

Deux pistolets

Deux gibernes

Vingt neuf pair de souliers

Vingt cols

Douze livres chanvres

Un bon d'une couverture

Qu'il a versé dans le magasin militaire, mil cinquante cinq chemises, trois cents trente quatre paires de bas, deux cols, deux gibernes, trois ceinturons, et remis à l'administration les trente une pieces d'argenteries

Et qu'il se trouve encore nanti de cent quarante six chemises, cinq paires de bas

Cent quarente sept livres trois quarts charpi ou peille

Mil trois livres quinze sols en assignats

De la garniture de boutons

De toilles, draps, nappes, veste, guettres, camelot, fusils pistolets, souliers, et bon de couvert sus ennoncés.

Le directeur du district, oui l'agent national arrete ce qui suit :

ART. PREMIER. – Le directoire du district consent decharge audit Nicolas Souchard des dites trente une pieces d'argenterie.

(57) P.-V., XLIX, 259.

(58) P.-V., XLIX, 259. *Bull.*, 30 brum. (suppl.).

(59) P.-V., XLIX, 259. C 323, pl. 1380, p. 19.

(60) C 323, pl. 1380, p. 18.

(61) C 323, pl. 1380, p. 17. *Bull.*, 30 brum. (suppl.).